

BONS DE SOUTIEN

1999

Résultats du tirage

Page 8

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1105 - OCTOBRE 1999



22 OCTOBRE 1944 : LE GPRF EST RECONNU « DE JURE » PAR LES ALLIÉS

La transformation le 2 juin 1944 du CFLN en Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) avait concrétisé une réalité : la participation de la France combattante à la lutte commune des Alliés pour abattre le nazisme, et son autorité s'exerçant sur l'essentiel de l'Empire colonial et sur la Corse - et se révéler particulièrement opportune à 4 jours du débarquement allié en Normandie.

C'est que, parmi les milieux dirigeants américains, certains avaient envisagé un temps la mise en place, comme en Italie, d'une administration militaire (AMGOT). Le 12 juillet 1944 encore, le gouvernement américain reconnaît que « le Comité d'Alger est qualifié pour exercer l'administration de la France... » ; le terme « Comité » traduisant des réticences qui ne seront pleinement levées qu'à l'automne, le 22 octobre, quand les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne reconnaissent le GPRF « de jure », faisant ainsi de la France un allié à part entière. C'est qu'entre temps l'autorité du GPRF a été établie sur tous les territoires métropolitains libérés et que FFL et FFI se sont amalgamés dans la nouvelle armée française, présente sur le front Nord-Est de la France.

1935-1945 UN PASSÉ TRÈS PRÉSENT

Le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur attentifs doivent moins que jamais s'interroger sur l'actualité des événements que nous avons vécus, de nos actions, du devoir de mémoire, qui est avant tout devoir de vigilance.

Quasi tous les jours, il est question du comportement de banques allemandes, suisses, américaines, françaises, dépositaires de comptes naguère ouverts par des clients juifs disparus (et il ne doit d'ailleurs pas y avoir que des Juifs). Des musées (quelquefois français), des commissaires priseurs, sont aussi en cause. Et voici que surgit le problème de réparations, par les trusts allemands, du travail forcé de citoyens des pays envahis.

Après les révélations faites sur certaines attitudes officielles de la Suisse à l'époque, on rectifie l'opinion générale sur la neutralité de la Suède (alors majoritairement pro-nazie), et l'on s'alerte d'apprendre que ce mois-ci l'Autriche donne 27% de ses voix au fameux Heider, admirateur d'Hitler.

Surgissent aussi des « nouveautés » toujours liées à 1939 - 45, comme l'hostilité persistante entre Tchèques et Allemands des Sudètes, (lesquels n'ont jamais regretté leur attitude pro-hitlérienne). Vive polémique sur le philosophe allemand Sloterdijk, qui souhaiterait sortir du « parc humain » un « homme nouveau » et s'évertue à ressembler à Alexis Carrel. Révélation qu'un autre, Kojève, de réputation opposée, écrivait pendant l'Occupation que, « au cas où les nazis sortiraient victorieux, il faudrait envisager de travailler avec eux pour préparer contre eux l'après-nazisme » (sic!). Vigoureuse attaque de la thèse de Goldhagen (sur le fait que le génocide ne fut pas le fait des seuls S.S.), par un autre Américain, Finkelstein, qui se place sous le patronage de Noam Chomsky (le linguiste qui, au milieu des années 80 soutint Faurisson!).

L'édition est aussi hantée par l'époque. Inédits de Himmler (agenda de travail) et d'Eichmann, mais aussi tentatives de défendre Pie XII (« La dernière victime de Hitler », écrit Le Figaro), le chef d'orchestre Furtwengler (dont le chanteur Conrad rapporta qu'il ne voulut pas chasser les musiciens juifs de la Philharmonique de Berlin, mais y revint... après qu'un autre l'eut fait!).

Toutefois ces écrits sont loin d'être majoritaires. Beaucoup se situent du côté de l'honneur: Histoire de Libé-Nord, Résistance dans le Nord, le Pas-de-Calais et en d'autres régions, « Le camp de Mauthausen (J.C. Dumoulin, Teresias) », « la Guerre des écrivains » (Gisèle Sapiro, éditions Fayard...). Des biographies de Jean Moulin, d'Estienne-d'Orves et Fred Scamaroni (cf. notre dernier numéro), sont rééditées. Paraît celle de Daniel Mayer. Paraissent les œuvres complètes de Robert Desnos (dont « Le veilleur du Pont-au-change » fut l'un des sommets de la poésie de la Résistance). A. Wieworka explique Auschwitz à sa fille. (Le Seuil éditeur). Et de nouveaux romanciers s'avèrent « travaillés » par l'époque, tels Robert Bober par la rafle du Vel' d'Hiv, Lorette Nobécourt par la révélation qu'un père affectueux fut nazi... Et comment ne pas se réjouir que le Prix Nobel couronne l'œuvre sans concessions de l'anti-nazi allemand Günther Grass?

En France, « Celui qui a dit non » est probablement par son ampleur l'événement théâtral de l'année. Mais se jouent également à Paris deux autres pièces : « Conversations » inspirée d'entretiens avec le grand Primo Levi et, de Pierre Laville, « Etoiles » l'enfance sous l'Occupation). Un film, même, est signalé : « Voyages », d'Emmanuel Finkel (sur Auschwitz et ses suites... pour qui en eut).

En cette « rentrée », face aux nostalgiques haineux qui écrivent à l'encre brune, font barrage ceux pour qui la mémoire est une force du présent et la protection de l'avenir.

Charles Fournier-Bocquet

HOMMAGE A UN HÉROS

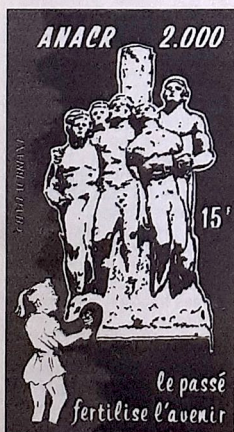
Depuis le 13 juillet 1944, Leslie Peters, un pilote canadien était porté disparu... 55 ans après, un hommage lui est rendu dans les Hautes-Pyrénées.



(voir page 6)

58^e ANNIVERSAIRE DE CHATEAUBRIANT

A Châteaubriant le 22 octobre 1941 furent fusillés 27 patriotes et, le même jour, 21 autres le furent aussi à la Prison de Nantes; le lendemain, 50 tombèrent au camp de Sourges. Tous étaient les premières victimes de l'odieux système des « otages », mis à mort non pour ce qu'ils avaient fait mais pour ce qu'ils étaient : des communistes, comme presque tous les martyrs de Châteaubriant, des socialistes, des responsables d'associations d'anciens combattants de 14-18, des gaullistes qui, tous, avaient refusé de se plier à l'ordre hitlérien parce qu'ils croyaient en la France des traditions démocratiques. Leur sang, mêlé au pied des poteaux d'exécution, préfigura et symbolisa ainsi le rassemblement patriotique d'où surgira, sous l'impulsion de Jean Moulin, le Conseil National de la Résistance qui, en liaison avec les Forces Françaises Libres et les alliés de la coalition antihitlérienne, conduira le peuple de France à participer à sa propre délivrance, à rendre à notre pays sa place dans le monde en lui restituant les attributs de sa souveraineté, et à recouvrer les libertés démocratiques que l'occupant et ses complices de Vichy lui avaient confisquées. Cette année, l'A.N.A.C.R. a chargé Lucien Volle, membre du Bureau National, de la représenter à l'hommage rendu à ces martyrs.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2000

LES CAMPS DANS L'EUROPE DE HITLER

« Dès l'arrivée au pouvoir de Hitler, des camps de concentration sont ouverts dans l'Allemagne nazie. Ils se multiplient dans l'Europe occupée. »
« Des centres d'extermination s'y ajoutent à partir de 1941-1942 pour mettre à mort par le gaz les Juifs d'Europe et les Tziganes. »
« Dans le même temps, d'autres camps servent aussi à interner des étrangers, des Juifs, des Tziganes, des opposants ou des résistants... »
« En centrant votre étude sur les témoignages des survivants, les ressources locales et en vous appuyant sur vos lectures (récits, poèmes), sur l'étude d'œuvres d'art et sur la visite des lieux d'internement qui peuvent se trouver dans votre région, évoquez les causes, le fonctionnement et les conséquences de l'univers concentrationnaire, partie intégrante du système nazi. »

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les « Amis de la Résistance (ANACR) ».
- P. 3 : L'assemblée générale de l'UFAC.
- P. 4 et 5 : Pseudos(s) « FN » et « MN » : faits et méfaits des compagnies d'assurances et la Shoah
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Musées, livres et conférences

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

DORDOGNE :

MEMOIRE ET TMOIGNAGE

Le sujet du Concours National de la Résistance et de la Déportation 1999 a, semble-t-il, davantage séduit les collégiens et lycéens de notre département. Le nombre des candidats individuels ou collectifs est en hausse et nous ne pouvons que nous en féliciter. Par la participation massive de leurs élèves, le collège Henri IV de Bergerac – 110 ont composé à titre individuel – et ceux de Saint-Joseph à Périgueux et des Châtenades à Mussidan ont largement contribué au redressement constaté cette année.

[Les élèves du Lycée Saint-Exupéry, de Terrasson ont, pour le mémoire collectif, opté pour le multimédia en réalisant un CD Rom sur « les stèles commémoratives des victimes de la guerre dans le terrassonnais ». Ce travail, réalisé sous la houlette de Rémy Durrens, Jean-Pierre Lhomond et Marie Emma Prado, est l'aboutissement d'un long travail d'enquête, agrémenté de sorties sur le terrain. En effet, pendant deux demi-journées, ils ont suivi leur guide, Lucien Coumille, ancien résistant, à travers tout le canton de Terrasson sur les « chemins de la mémoire », collectant photographies et informations. Vint ensuite le temps de la rédaction et de la mise en forme, puis de l'élaboration du CD Rom. Ce dernier, par sa présentation (page html), a séduit les membres du jury, même les non initiés à l'informatique et à Internet. Ouvrant sur une carte du Terrassonnais, il offre la possibilité, par simple clic, d'accéder immédiatement à chacune des stèles (...). Un deuxième clic permet d'obtenir en gros plan l'inscription et parfois de redonner un visage à ces noms gravés dans la pierre ...

Les collégiennes du collège Michel de Montaigne, voulant faire aussi bien que leurs prédécesseurs, ont produit, au terme d'un travail d'enquête de six mois, un imposant dossier au travers duquel elles ont évoqué de façon chronologique les plaques, stèles et monuments qui jalonnent les parcs et rues de Périgueux ainsi que les routes et les bois de notre département. Au fil des 175 pages, elles ont tenu à évoquer le souvenir des actions de résistance (naissance du réseau « CND-Castille » ou du mouvement « Combat », parachutage de Lagudal, sabotage de la grue de 50 tonnes...) et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période 1939-1945 (Communistes, Francs-Maçons, Juifs, populations civiles). Pour ce faire, elles sont allées sur le terrain et ont rencontré de nombreux témoins (Alsaciens-Lorrains, anciens résistants, fils et filles de victimes...) Ces huit adolescentes sont devenues des « passeurs de mémoire ».

Que ce soit à Terrasson, à Périgueux ou à Mussidan où, la veille du concours, 17 élèves ont effectué sous la conduite de Georges Guérin, Lucien Laforêt, Francis Pralong et Jacques Prout, un petit pèlerinage vers les stèles – oh combien nombreuses – du mussidanais, ces rencontres avec les « témoins vivants de notre passé » ont été des plus profitables. « C'est une excellente idée que d'obliger les élèves à aller sur le terrain » constatait, lors de la remise des prix, le 19 mai dernier, le préfet Pierre-Henry Maccioni... Ce regain d'intérêt pour une épreuve à laquelle Madame Ségolène Royal attache une très grande importance est encourageant...

C'est dans la même optique qu'a été créée l'association « Mémoire et Histoire de la Résistance et de la Déportation en Dordogne » – qui regroupe professeurs d'histoire et résistants – dont l'objectif à long terme est la réalisation d'un CD-Rom...

C'est dans ce sens que les « Amis de la Résistance » doivent travailler, afin de se donner les moyens de pouvoir, demain, prendre le relais et transmettre aux jeunes générations l'histoire telle qu'elle a été écrite et non pas telle que certains – falsificateurs ou révisionnistes – voudraient l'écrire. Leur objectif à long terme pourrait être la « refonte » du « Mémorial de la Résistance en Dordogne... sous la terreur nazie », publié en 1985. Ce chantier qui s'inscrit dans le prolongement du thème retenu, cette année pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation porterait la marque de la solidarité entre les générations.

Jean-Paul Bedoin

DROME : A LA LANCE, AVEC LES « AMIS »

Par notamment l'organisation de rencontres des lycéens de Valence ou Montélimar avec Henri Rol-Tanguy, Robert Chambeiron, Pierre Sudreau ou Marie-Jo Chombard de Lauwe, les « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Drôme sont chaque année particulièrement actifs dans la transmission des valeurs de la Résistance. Durant l'été, c'est au Sud du département qu'ils ont pris une initiative de mémoire.

En avril 1993 à l'initiative de Jean Dubief, aujourd'hui disparu, un groupe informel se réunissait à la ferme de la Lance afin de célébrer le 50^e anniversaire de la création des maquis de cette région. Peu après était constituée l'association des « Amis de la Résistance (ANACR)-Drôme provençale, Enclave des Papes », présidée par Jean-François Slaud, maire de Taulignan et qui allait devenir Conseiller général.

Cette année encore, le 15 août, Résistants et « Amis de la Résistance » furent au rendez-vous sur les lieux-mêmes où vécurent les maquisards. Dans le Dauphiné Libéré du 18 août dernier, Georges Chabert a relaté avec émotion ces heures du souvenir : « Qui pourrait rester insensible aux récits de Michel, Marguerite, Béatrice (pilier de l'association) et de la jeune Sophie ? Qui pourrait ne pas ressentir un frisson en écoutant Marie-Lou revenue, auprès de la stèle interpréter la « Jeune Sève », chant des maquis de la Lance, dont l'auteur Max a disparu dans la tourmente ? Et ce Chant des Partisans, l'hymne éternel repris en chœur par tous les courageux ayant effectué l'ascension ? ». Certains d'entre eux, sous la conduite de Jean-François Slaud, referont le parcours des résistants.

La seconde partie de la commémoration se déroulera à Venterol où le maire, Robert Bertrand, accueillera les participants, parmi lesquelles de nombreuses personnalités, dont M.M. Gérard Bouly, directeur départemental des Anciens Combattants de la Drôme, Gérard Bertrand, conseiller général, Jean Besson, sénateur, Michel Grégoire, député, Michel Faure, maire de Nyons, vice-président du Conseil général de la Drôme, le lieutenant Henri Sénéchal, de la Compagnie de Gendarmerie de Nyons,

Mireille Monier-Lovie, présidente départementale de la Drôme des « Amis de la Résistance (ANACR) », M.M. Amédée Tena, ancien responsable de l'A.S., André Lachard, conseiller municipal de Valréas, Jean Rousson, président de l'ANACR-Valréas, Joseph Couton, président des Familles de Fusillés, Déportés et Rescapés de la fusillade du 12 juin 1944 à Valréas, Jean Duffaud, ancien maire et conseiller général, vice-président actif de l'association des Amis de la Résistance.

Après M. le Maire de Taulignan, qui rappela que « communier, c'est se souvenir ensemble », M. Michel Grégoire, au nom des élus, qui dit sa satisfaction de voir une association dynamique perpétuer le souvenir, M. Gérard Bouby, qui promit de se faire l'écho de cette commémoration auprès du ministre, de Mireille Monier-Lovie, qui cita Robert de Saint-Jean : « à force de vivre dans la liberté, nous n'en imaginons plus l'absence et en ignorons le prix, pas plus qu'on ne rend grâce à l'oxygène que l'on respire », après la minute de silence, la sonnerie aux morts, le dépôt de gerbe et le « Chant des Partisans », Léo Rostand, secrétaire de l'ANACR-Nyons et ancien résistant, et Sophie Rocheville, élève du collège Barjavel de Nyons et lauréate du Concours de la Résistance et de la déportation, évoqueront la Résistance et le travail de mémoire à destination des jeunes générations. Une exposition présentée à cet effet rappela le sens du combat des Résistants.

Le théâtre-école de la Lance et des Baronies de la Compagnie Serge Pauthe, qui interpréta deux pièces d'Aristophane, et un repas fraternel ont clôturé cette journée consacrée au souvenir et tournée vers l'avenir.



Ci-dessus : Sophie Rocheville, élève du Lycée de Nyons et lauréate du Concours, évoque la Résistance.

Ci-contre : de gauche à droite, Léo Rostand, Mireille Monier-Lovie, Sophie Rocheville, Bertrand Robert



CORSE : « LE VIOLON DE ROBERT »

Les « Amis de la Résistance » se sont rendus en pèlerinage à Chisà, dimanche 8 août dernier, et recueillis devant la tombe de Robert Giudicelli, martyr de la Résistance Corse. Après avoir notamment écouté l'allocution de Louis Calisti, membre de la direction nationale de l'ANACR, et la lecture d'extraits de lettres de prison de Robert Giudicelli, ils ont participé à un débat que suivit la constitution d'un cercle des « Amis de la Résistance Robert-Giudicelli ».

Puis, invités à un buffet campagnard par le tout nouveau « Cercle des Amis de la Résistance-Robert-Giudicelli », les « citadins » furent agréablement surpris de voir un quatuor s'installer et entamer des pièces de musique « chisanacelle » ; ces quatre voix instrumentales étant chaudement applaudies. « Les citadins » furent époustouffés lorsque Aimé Salvatorini déclara : « Au téléphone avant hier, Battì m'a révélé avoir entendu, en 1939, il y a soixante ans, Robert jouer au violon l'Ave Maria » de Schubert. Et bien, ce violon, le voici...

Pleusement conservé, apparaissant comme le plus précieux des objets, ce

violon se trouvait dans les malins de Patrick, le petit neveu de Robert. Tant pis pour quelques fausses notes. Ce professeur de langue corse, membre du cercle « Robert-Giudicelli », ne voulait pas personifier au violon le type du virtuose romantique aux prouesses imaginables, ni se prendre pour Niccolò Paganini : il rendait vivant l'objet de la curiosité : « le violon de Robert ».

Dans son intervention, Louis Calisti souligna l'importance pour les « Amis » de l'exemple de Robert Giudicelli : « Pour les jeunes à la recherche d'un idéal, [il] est certainement l'un de ceux qui peuvent encore leur donner un véritable sens à la vie. Le livre qui fait connaître son message, mériterait de trouver sa place dans toutes les bibliothèques scolaires. En lui rendant hommage aujourd'hui, nous accomplissons non seulement notre devoir de mémoire, mais nous ouvrons pour mettre en échec, dans notre pays, en Europe et dans le monde, les falsificateurs et négationnistes de l'histoire, qui s'efforcent de faire le lit des forces qui n'ont pas renoncé à détruire à nouveau la démocratie et la République ».

VUE DE SAVOIE

5^e RENCONTRE DES AMIS

Participant le 29 mai dernier à la 5^e rencontre nationale des animateurs de groupes « d'Amis », Marc Guméry représentait, avec Marcelle Palumbo, le groupe des « Amis » de Savoie. Il en a fait pour les « Amis » de son département un compte-rendu dont nous publions ci-dessous de larges extraits :

« Après un tour de table au cours duquel chacun a présenté les activités et évocations des comités locaux et des instances nationales, Simone Conan fit l'éloge des Savoyards pour l'accueil chaleureux et l'organisation du dernier congrès national de l'ANACR à Chambéry.

« A notre grand regret, nous avons constaté que beaucoup de départements ne sont pas représentés, bien que les « Amis » comptent plus de 9.039 adhérents, soit une progression de 5,5% en 1998. Cette progression doit nous donner la possibilité de prendre part directement à des tâches et responsabilités plus importantes. Bien que sous la tutelle étroite de l'ANACR, les « Amis » manifestent leur volonté de s'impliquer pleinement dans le débat et le combat démocratique dans le respect du pluralisme de l'ANACR. Enfin, si les cartes « d'Amis » existent depuis de nombreuses années : la constitution officielle « d'Amis » ne prend son essor que depuis peu, et le mouvement est bien lancé.

« Personnellement, j'ai constaté une large majorité d'enseignants parmi les « Amis » : ceci est tout à notre honneur car ces personnes sont très proches de la jeunesse, et idéalement placées pour transmettre et enseigner les valeurs de la Résistance, mais il ne faut pas se cantonner au milieu scolaire et universitaire : nous devons nécessairement nous adresser aux autres couches sociales de la population et agir auprès des comités d'entreprise, des associations de jeunes des foyers socio-professionnels ou socio-éducatifs, pour développer nos actions et recruter des partenaires de qualité. Là encore, la Savoie est à l'avant-garde par la diversité et la pluralité de ces adhérents. Parmi les autres thèmes abordés, je citerai : la nature et le rôle spécifique des « Amis », leur nécessaire pluralisme, l'élaboration du programme du CNR, sa portée historique et sa place contemporaine, sa dimension européenne dans le combat pour la mémoire, la lutte incessante contre le fascisme et contre le négationnisme, mais encore des questions plus matérielles comme « que deviennent nos cotisations et quelle part doit revenir aux « Amis » pour leur permettre de subsister »...

« Autre question : « pourquoi le « Journal de la Résistance » est-il sous-titré « France d'Abord » ? Il faut se replacer dans le contexte de l'époque et le pluralisme du CNR pour la « France d'Union » de tous les Français contre l'envahisseur. Il est très important de respecter, de ne pas déformer un contexte d'époque pour lui garder toute sa valeur... Le monde change, les idées évoluent mais les faits historiques demeurent figés dans l'instant...

« L'Assemblée présente décide qu'à partir de l'an prochain, les rencontres nationales se dérouleront sur deux journées pour que chacun puisse s'exprimer et que les thèmes abordés puissent être mieux développés...

« Je ne saurais terminer ce compte-rendu succinct sans rappeler que les « Amis » ont vocation à soutenir l'ANACR dans tous les domaines et tant que faire se peut, mais que toute action doit impérativement être engagée en liaison avec l'ANACR qui est notre référence fondatrice et identitaire ».

Marc GUMÉRY

Si des « Amis » existent en nombre important dans une quarantaine de départements, tous ne sont pas organisés dans un groupe départemental. Et par ailleurs, en dehors du dimanche, il est difficile de trouver un jour de réunion permettant à tous ceux qui travaillent de venir à Paris.

Les groupes d'Amis ne sont pas sous la « tutelle » de l'ANACR, mais dans le cadre d'un partenariat confiant, participent avec l'ANACR au combat, pour la mémoire et les valeurs de la Résistance.

Enfin, le « Journal de la Résistance » est né au printemps 1941, sous le titre « France d'Abord », alors que la France était occupée et que les collaborateurs servaient l'Allemagne d'abord.

J.V.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFAC : LES RESOLUTIONS

L'Assemblée générale de l'UFAC a siégé les 29 et 30 septembre à l'Ecole Militaire à Paris. En l'absence pour raison de santé de Charles Fournier-Bocquet, la délégation de l'ANACR était composée d'Albert Oriol, vice-président national, de Jacques Weiller, secrétaire du bureau, de Franck Béziade, Pierre Pierrestéguy et de Jack Moisy, membres du bureau national.

Au cours des débats dirigés par le président Jacques Goujat, les délégués ont entendu successivement le rapport du secrétaire général, puis celui du trésorier et de la Commission de contrôle financier - l'assemblée donnant quitus - et de courts exposés des vice-présidents chargés des différentes commissions : le colonel Baby pour les Affaires sociales, G. Doussin pour la Défense des droits, W. Marek pour la Communication, le général D. Surville pour l'Organisation et les Affaires intérieures, le général Guillermet pour Civisme et mémoire et H. Bouvier pour les Affaires internationales.

Au cours de la séance du 30 septembre, il fut procédé à l'élection des membres du bureau national, le président étant réélu ainsi que cinq vice-présidents; Jean-Pierre Anglade (UAG) qui ne se représentait pas a été remplacé par Pierre Guillermet. Charles Fournier-Bocquet a été reconduit dans sa fonction de secrétaire-général adjoint et Jacques Weiller dans celle d'archiviste.

Accueillant au cours de la matinée M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat à

la Défense chargé des Anciens Combattants, le président Jacques Goujat rappela que l'UFAC réunit 45 associations nationales et 91 unions départementales représentant près d'un million cinq cent mille anciens combattants et victimes de guerres. Il lui présenta les dossiers les plus sensibles qui furent concrétisés par les nombreuses résolutions adoptées par l'assemblée.

Dans sa réponse, M. Jean-Pierre Masseret, après avoir assuré que le principe et les structures permettant l'application du droit à réparation seraient maintenus, évoqua les différentes questions en débat et reconnut ne pouvoir apporter des réponses positives à toutes les questions faisant l'objet de contentieux entre les Pouvoirs Publics et les anciens combattants, notamment la décapitalisation des pensions.

La résolution sur les droits des résistants, présentée devant la Commission de défense des droits par Jacques Weiller, fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale. Nous la publions dans cette page, ainsi que d'autres qui furent également adoptées, en signalant que plusieurs d'entre elles qui ne figurent pas ici concernent les anciens combattants en Afrique du Nord avec lesquels, notamment par leur vote, les délégués de l'ANACR ont exprimé leur solidarité.

Des extraits d'autres textes adoptés lors de l'assemblée générale, relevant notamment de la commission « Civisme et mémoire » et celle des Affaires internationales, feront l'objet d'une publication dans notre prochain numéro.

DROITS DES RESISTANTS

L'Assemblée Générale de l'UFAC, réunie à Paris les 29 et 30 septembre 1999, prend acte avec intérêt de la circulaire ministérielle du 2 juin 1999 et de la position de M. le Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants prescrivant « qu'aucun dossier de carte de CVR ne [soit] plus classé sans suite en raison de la non conformité des témoignages », aucune homologation des services par l'autorité militaire n'étant plus exigée.

Pour un juste et équitable examen des demandes, l'UFAC affirme avec fermeté la nécessité que sans discrimination toutes les demandes soient examinées pour avis par les commissions départementales, avant d'être transmises à la Commission Nationale.

L'UFAC demande aux Pouvoirs Publics la promulgation de textes législatifs et réglementaires mettant définitivement fin à toute

forclusion de droit ou de fait pour les demandeurs du titre de CVR.

Les titulaires de la Médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre au titre de la Résistance doivent avoir droit attribution de la carte CVR.

Tous les titulaires de la carte de CVR ou de Combattant au titre de la Résistance doivent se voir attribuer la qualité de Combattant Volontaire.

L'UFAC demande que toute personne ayant par témoignages ou documents prouvé sa participation à la Résistance reçoive le Titre de Reconnaissance de la Nation avec médaille correspondante.

Cinquante ans après la libération, le meilleur hommage que la République puisse rendre à la Résistance c'est de reconnaître les services de ses membres avec justice et équité.

« BUDGET 2000 »

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C... considère comme une faute majeure la diminution du budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de 1,97 % même si la diminution du nombre de pensionnés est évaluée à 3,69 %. En effet, depuis de très nombreuses années, l'UFAC demande que le Budget des Anciens Combattants soit maintenu dans sa totalité afin de régler plus rapidement les contentieux toujours existants.

C'est ainsi que pourrait être assurée l'unicité des pensions des plus grands invalides toujours calculées « à deux vitesses » et que pourrait en-

fin être décidée la décapitalisation des pensions des Anciens Combattants de l'armée française citoyens de pays devenus indépendants. Il s'agit de deux mesures qui mettraient un terme à deux situations qui portent atteinte au crédit et même à l'honneur de la France.

L'Assemblée Générale de l'UFAC demande instamment au gouvernement et aux parlementaires de prendre toutes leurs responsabilités pour que le budget 2000 des Anciens Combattants soit voté sans diminution pour résoudre ces contentieux les plus notoirement inadmissibles.

DECRISTALLISATION

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C... constate que le dossier concernant la décapitalisation des pensions et les retraites des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des pays devenus indépendants est jusqu'à maintenant concrètement resté en l'état depuis les Assemblées Générales de 1997 et de 1998.

Elle proteste en particulier contre les entorses faites au droit à réparation dont sont victimes les veuves des grands invalides, les blessés en état d'aggravation, les ayants droits à la retraite du combattant ayant atteint l'âge de 65 ans.

Cependant considère comme positives les déclarations faites par le Premier Ministre et le Secrétaire d'Etat à la Défense affirmant clairement leur volonté d'en terminer avec cette situation qui comme l'affirmait la résolution de l'Assem-

blée Générale de l'UFAC en 1998, « place la France des Droits de l'Homme dans une position scandaleuse aux yeux des peuples de toutes les nations ».

Elle prend acte de l'annonce d'un groupe d'étude et de réflexion sur la solution de ce problème qui était d'ailleurs le 14ème point des quarante engagements de M. Masseret en 1998. Elle demande que ce groupe de travail donne ses conclusions avant le vote du Budget 2000 pour voir les dépenses afférentes à la décapitalisation inscrites dans les dépenses du SEDAC.

En tout état de cause, les pensions militaires attribuées sur les mêmes bases que celles accordées aux pensionnés français doivent bénéficier de l'évolution des taux et de la réversion aux ayants droits.

RAPPORT CONSTANT

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., réunie à Paris les 29 et 30 septembre 1999, après avoir examiné les propositions du Secrétariat d'Etat à la Défense chargée des Anciens Combattants pour un « rapport constant simplifié », tout en reconnaissant la simplification apportée par rapport au système actuel, souhaite que les augmentations des traitements de la fonction publique calculée par l'INSEE soient mesurées trimestriellement.

En effet une mesure des augmentations seulement annuelle, même avec la prise en compte des rappels à effectuer, s'éloigne trop de la notion de

« rapport constant » telle qu'elle a toujours été défendue par l'UFAC.

En outre, l'UFAC se réserve la possibilité d'examiner sur quelles bases de calcul l'indice d'ensemble des traitements de la fonction publique correspond bien à l'évolution réelle de ces traitements.

Enfin, l'UFAC réaffirme que le contentieux du « rapport constant » ne sera totalement réglé que lorsque les primes afférentes aux rémunérations des fonctionnaires seront prises en compte dans le calcul de l'indice.

T.R.N. TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

L'Assemblée générale de l'UFAC, réunie à Paris les 29 et 30 septembre 1999... soucieuse de l'expression réelle de la reconnaissance de la Nation à l'égard de celles et ceux ayant répondu à son appel selon les circonstances de l'époque, demande...

- l'attribution du TRN à tous les Résistants dont la qualité a été prouvée dans la lutte contre l'occupant nazi, mais qui - faute d'une reconnaissance des services - n'ont pu bénéficier de la Carte du Combattant ou de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance ainsi qu'à tous les Réfractaires au STO.

L'Assemblée Générale de l'UFAC estime que la qualité de l'engagement des membres de ces

deux catégories dans une période aussi dangereuse mérite ce témoignage de la Reconnaissance de la Nation.

L'UFAC demande que toute personne ayant par témoignage ou document prouvé sa participation à la Résistance, reçoive le Titre de Reconnaissance de la Nation avec médaille correspondante...

- la création et l'attribution d'une Médaille attachée à ces TRN, et destinée à tous les possesseurs de ce titre pour tous les conflits.

L'Assemblée Générale demande enfin que le Titre de Reconnaissance de la Nation ouvre les mêmes droits à tous les possesseurs quel que soit le conflit pour lequel il a été attribué.

PROPORTIONNALITE DES PENSIONS

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C... constate, comme en 1998, que le contentieux concernant la proportionnalité des pensions est resté en l'état.

Rappelle que M. Mitterrand, Président de la République, dans une lettre adressée à l'U.F.A.C. le 21 avril 1981, s'était engagé à rétablir cette proportionnalité.

Accepte, si nécessaire, qu'un plan quadriennal soit établi pour aboutir à la proportionnalité totale des pensions, mais demande au Secrétaire d'Etat à la Défense Chargé des Anciens Combattants d'ouvrir rapidement ce dossier pour le sortir d'un immobilisme qui n'a que trop duré.

RETRAITE DU COMBATTANT

L'Assemblée générale de l'UFAC, réunie à Paris les 29 et 30 septembre 1999, demande que la retraite des combattants versée à l'âge de 65 ans aux titulaires de la Carte du Combattant, soit désormais versée à l'âge de 60 ans.

(Cette résolution a été adoptée pour pallier le refus des pouvoirs publics de régler pour certains combattants en AFN leur souhait légitime d'obtenir l'anticipation de l'accès à la retraite professionnelle).

PATRIOTES RESISTANTS A L'OCCUPATION

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C... considérant que les contraintes et les mauvais traitements subis par les Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO) : Privation de liberté, manque d'hygiène et de nourriture, les ont profondément marqués physiquement. En outre, la privation de la scolarité pendant leur période de déportation a été un lourd handicap pour leur entrée dans la vie professionnelle et a été une barrière à la promotion sociale...

Demande que, pour les PRO ayant moins de 16 ans à l'époque de leur incarcération, soient pris en compte comme service militaire pour leur retraite, les vingt sept mois de déportation subis.

Demande que les PRO obtiennent le Titre de Reconnaissance de la Nation.

Demande enfin que soit régularisée la situation des PRO décédés depuis leur demande, par le versement de l'indemnisation à leurs « ayants droit ».

PENNE-D'AGENAIS : MEMOIRE ET AVENIR

Depuis près de 18 mois, entièrement reconstruit, le Centre de Repos et de Convalescence « Delestraint-Fabien » est, au cœur d'un vaste parc ombragé, le plus beau et le plus moderne d'Aquitaine: équipements médicaux de pointe, personnel médical qualifié, lieux de détente et de loisirs...

Oeuvre sociale magistrale des adhérents et « Amis » de l'ANACR, soutenus par les Pouvoirs publics et des organismes sociaux, il offre un cadre idéal pour de nécessaires remises en forme. Tout récemment y ont séjourné deux dirigeants de l'ANACR: René Roussel, trésorier national, au sortir d'une opération, et René Montéréal, membre honoraire du bureau national. Ce dernier nous livre son témoignage et ses réflexions:

« Des raisons de santé impérieuses m'ont conduit à faire un séjour dans un centre de convalescence. J'ai immédiatement pensé à Penne-d'Agenais, au Centre Delestraint-Fabien. Je me réjouis vivement d'avoir fait ce choix, malgré l'éloignement.

« Bien sûr le bâtiment, attenant au château, est neuf et parfaitement adapté: 60 lits pour 56 chambres et, à signaler, pas un seul escalier dans tout l'établissement. Le tout, dans un parc magnifique de 12 hectares, avec des arbres majestueux: cèdres et résineux, chênes et tilleuls. Tout est bien entretenu, propre et parsemé de sièges. On a aussitôt une grande impression de bien-être et d'absolue liberté, limitée seulement par la conscience de chacun.

« A tous les échelons, du ménage, des repas (très copieux), des services, de l'administration, du directeur, de l'animation, du personnel de santé au médecin, règne la plus grande cordialité et on se sent très détendu et en parfaite confiance.

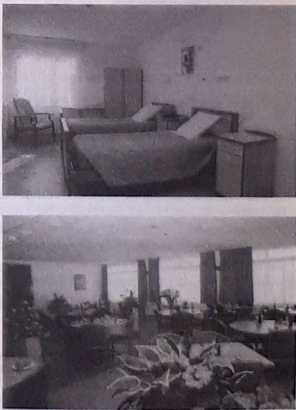
« Vous me direz: c'est bien beau, mais que vient faire l'ANACR là-dedans? Et bien! Ne vous y trompez pas, elle est encore très présente. Bien sûr, j'ai eu l'immense joie d'y retrouver René Roussel qui, lui, venait là se faire consolider quelques articulations. Ensemble, nous avons pu assister à la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation pour le canton de Penne, à une cérémonie du souvenir devant la plaque commémorative de la déportation des 1200 internés de la Centrale d'Eysses et à la célébration du centenaire de la naissance de Jean Moulin, au collège qui porte son nom et où les élèves sont fortement motivés.

« A Penne, les résistants accomplissent leur devoir de mémoire.

« Ils se sont battus pour vivre libres. Ils se rappellent des combats et des victimes. Ils ont aussi pensé à l'avenir et le Centre Delestraint-Fabien en est le vibrant témoignage ».

Penne-d'Agenais: un legs des anciens Résistants aux générations futures.

Renseignements: Château de Ferrière, 47140 PENNE-D'AGENAIS, tél. 05.53.41.20.09.



LA VIE DE L'ASSOCIATION

LANDES

Plus de 200 personnes se sont rassemblées le 5 juin dernier à l'appel de l'ANACR pour commémorer le souvenir de l'imprimerie clandestine de Sorde-l'Abbaye. On remarqua la présence notamment de Pierre Justes, André Régat et Edouard Valéry, présidents de l'ANACR, de Jacques Chauvin, Jean Freire et Jean Ooghe, secrétaires, de Ginette et Jean Munier du Mouvement de Résistance des prisonniers de guerre, de Roger Béziat, président de la Brigade Carnot, de Francis Hymayou, représentant l'UNC, de Christian Brettes, vice-président de l'UDAC, de Jean-Pierre Dufau, député-maire de Cap-Breton, Alain Sberchicot, conseiller général du canton et représentant le président du Conseil Général, de Pierrette Fontenas, maire de Tarnos, Gaby Bellocq et Michel Larat, conseillers régionaux et généraux, de M. Destandeau, maire de Sorde.

Le président Pierre Justes fit l'historique de l'imprimerie clandestine, en rendant hommage à la famille Augustin qui l'abrita, ainsi qu'à tous les acteurs à cette opération, en premier lieu à Raymonde Caput, seule survivante et qui avait la responsabilité de l'impression. Mme Raymonde Benquet, fille de Pierre Augustin, évoqua avec émotion la mémoire de ses parents. Jean-Pierre Dufau, après avoir au nom de tous les parlementaires landais, salué la mémoire des patriotes de Sorde-l'Abbaye et évoqué la personnalité de Jean Lespiau, découvrit, en compagnie du maire de la commune, la plaque-souvenir appelant à ne jamais oublier.

Jean Thouvenin, vice-président national de l'ANACR, insista sur le fait que « certains aspects pourtant sont parfois méconnus, mal compris par tel ou tel, par des camarades eux-mêmes résistants, à plus forte raison par des plus jeunes n'ayant pas connu l'époque. Jean Lespiau et ceux qui ont participé à son travail d'imprimerie clandestine n'étaient pas dans le même métier des armes. Ils n'avaient pas pour tâche l'action militaire. Mais leur rôle essentiel préparant l'opinion, et la gravité des risques qu'ils prenaient en ont fait des résistants participant à part entière ».

Après l'interprétation du « Chant des Partisans », lors du vin d'honneur offert par la municipalité, Jean Ooghe souligna l'exceptionnelle signification de ce « remarquable rassemblement des survivants de la Résistance, venus célébrer dans la dignité un moment de la lutte libératrice ».

PAS-DE-CALAIS

Le dimanche 19 septembre, au Mémorial des Fusillés de la citadelle d'Arras, à l'occasion du 55e anniversaire de la libération du Pas-de-Calais, et du 50e anniversaire de ce Mémorial inauguré en 1949 par le Maire d'Arras, Guy Mollet, et le président de la Chambre Edouard Herriot, le comité départemental de l'ANACR, regroupé avec les autres associations de résistants et de déportés a rendu l'hommage annuel et solennel aux 218 résistants fusillés pendant l'occupation par les nazis.

Parmi les nombreuses personnalités présentes à la cérémonie, citons M. le Sous-Préfet Humbert, Chef de Cabinet, représentant M. le Préfet, le Consul général de Pologne à Lille, Mme Catherine Génisson, députée, la Municipalité d'Arras, Mme Corbeau, directrice de l'ANACR du Pas-de-Calais, le lieutenant-colonel Pottier, délégué militaire départemental, de nombreux conseillers régionaux, généraux, maires ainsi que 2 délégations d'anti-fascistes allemands de Duisbourg et d'Herten.

L'appel des 218 fusillés a été fait par Raymond Vigreux, président du comité départemental de l'ANACR, assisté de Victoria Bajeux, présidente du comité local de Lievin.

Après l'allocation du Maire d'Arras, M. Jean-Marie Vanlerenbergue, Michel Defrance, délégué du comité national de l'ANACR, a prononcé un discours de haute valeur morale très écouté et apprécié par l'assistance. Avant l'exécution du « Chant des Partisans » par l'orchestre d'harmonie d'Arras, notre camarade Elisabeth Charpentier, professeur de collège, vice-présidente des « Amis de la Résistance (ANACR) » d'Arras, a déclaré avec émotion et avec sa fougue habituelle les paroles du « Chant des Partisans », puis une de ses élèves a lu la lettre qu'une résistante roumaine avait écrit à sa fille juste avec son exécution, arrachant bien des larmes dans l'assistance.

HAUTE-CORSE

C'est dans une grotte que se tint, à l'été 43, le quartier général de l'organisation « Front National de Lutte pour la libération et l'indépendance du pays » qui déclencha l'insurrection libératrice du 9 septembre, 11 mois avant Marseille, Paris, Lyon...

Cette grotte, non loin du village de Porri, dans cette Casinca si farouchement patriote, est une excavation au sommet d'un rocher qui surplombe un torrent d'une centaine de mètres. On y accède par un unique passage, long, étroit, introuvable... Damien Vittori l'a aménagée! Le creux a été élargi à coups de pic. Des chênes de belle taille ont été déracinés ailleurs et installés là pour barricader la grotte en cas d'attaque de l'ennemi. La grotte abrite un poste émetteur qui relie la Résistance corse à Alger libérée.

Le 3 juillet dernier, le village, PC (Poste de Commandement) de la Résistance en Corse, a connu une animation exceptionnelle. A l'initiative du conseil municipal, près de deux cents personnes se sont réunies autour du souvenir de l'enfant du village.

M. Michel Vittori, maire de Porri, ouvrit la cérémonie par une allocution dense et émouvante, rappelant l'attachement des habitants au dirigeant de la Résistance et au Conseiller de la République qui fut François Vittori, dont Batti Fusella, président de « l'ANACR 2B », retraça les grandes étapes de la vie de lutte.

Son témoignage, illustré par des faits précis, retraçant l'action d'une forte personnalité, sachant résister à toutes sortes de pressions, menaces, arrestations, propositions de promotion personnelle, dit en sincérité et émotion, emplît de larmes bien des yeux des personnes présentes, écoutant avec une grande attention évoquer cette vie exemplaire. Moment d'intense émotion également, lorsque après les allocutions, Berthe Vittori dévoila la plaque commémorative.

Parmi les personnes présentes, on pouvait remarquer les maires, leurs adjoints et des conseillers municipaux du canton. Citons d'abord ceux de Porri mais aussi M.M. Marchioni et Dominico Vittori de Vescovato, M. Etienne Albertini, maire de Sorbo-Cagnanu, M. Poli Sylvestre, maire de Venzolasca, Mme Campana, maire de Casalta, Joseph Castelli, maire et Conseiller général de Penta di Casinca, représentant également M. Paul Giacobbi, président du Conseil général.

Nous avons noté la présence de Damien Vittori et sa fille Marie-Josée Taddei, de Renée, la fille de « Bébé » Vittori, venue spécialement de l'Aveyron, ainsi que celle de M. et Mme Louis Calisti, de Brando, représentant la direction nationale de l'ANACR, et de nombreuses autres personnalités.

Au cours de l'assemblée générale de l'ANACR qui a suivi la cérémonie, sur proposition d'Eugène Brosse et Marie-Rose Guerrini, le principe a été adopté de demander aux collectivités locales et régionales de faire de cette grotte un musée pour la postérité. En outre, « l'ANACR 2B » propose la création d'un comité pluriel pour que la proposition de pérenniser la grotte devienne une réalité.

Parmi les dizaines de messages reçus par les organisateurs, il faut signaler notamment ceux d'Augustin Casanova et Albert Ferracci d'Alajaccio, de Léo Micheli, de Michel Stefani de Bastia, de Marc Sodini de Corté, de Jean-Baptiste Marcellesi et Francis Arzaller.

(D'après le compte-rendu de Sylvestre Martini et Félix Orlanducci)

HAUTE-VIENNE

La commémoration du massacre par les S.S. de 642 personnes le 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane rassemble chaque année, le 10 juin, plusieurs centaines de personnes.

Cette année encore, les familles de martyrs, les associations d'anciens combattants dont l'ANACR, les enfants des écoles d'Oradour-sur-Glane, le préfet de région, le sous-préfet de Rochechouart, les sénateurs, députés, maires et élus de la région et du département se sont retrouvés avec la population et une délégation de patriotes réfractaires à l'annexion au Reich du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, présente afin de rendre hommage aux 53 Alsaciens et Mosellans parmi les victimes du massacre.

HAUTE-LOIRE

Le 14 juillet 1944, Fernand Boyer, Marcel Pestre et Calixte Petit étaient tués dans le guet-apens de Peyrard tendu aux maquisards par l'occupant.

55 ans après, plusieurs dizaines de personnes, anciens combattants et amis, se sont réunies le 14 juillet dernier autour de Lucien Volle, ancien chef départemental des maquisards et président-délégué de l'ANACR, du maire de Saint-Germain-Laprade, Mme Badiou, de l'adjoint au maire de Brives, Alain Grand, de Jean Couriol, président-délégué-adjoint de l'Amicale du groupe Lafayette et d'Aimé Serre, seul survivant de ce guet-apens; la "Mi-Brivois" assurant les transitions musicales. Après un dépôt de gerbe en souvenir des trois résistants tués, Alain Grand associa à cet hommage les morts pour la France, "victimes de leur patriotisme, de leur idéal et de la barbarie nazie", honorant leur courage, leur abnégation et mettant en garde contre les "relents fasciste, raciste et xénophobe".

Lucien Volle associa à cet hommage les noms d'André Blondel, Auguste Marcon, Félix Mouleyre, Pierre Pradier, Paul Pugnière, Jean-Auguste Aulagnol et Jean Heller, dont les plaques allaient être fleuries un peu plus tard à Brives. Mais Lucien Volle insista surtout sur le retour de "la bête": "... Ces dernières années (qui l'aurait cru à la Libération de 1944?) la France a vu remonter l'arrogance prétentieuse des nostalgiques du fascisme à la française, personifiée par un monstre à deux têtes ". Et de se féliciter du revers subi par les nostalgiques du fascisme lors des élections européennes: " Les Résistants de l'ANACR, à laquelle, est affiliée notre amicale du groupe Lafayette, y ont, dans tous les départements, aidé. N'était-il pas du devoir des Résistants survivants de mener ce combat? "

HAUTES-PYRENEES

Depuis le 13 juillet 1944, Leslie Peers, officier pilote canadien de Halifax, était officiellement porté disparu par les autorités canadiennes. 55 ans après sa mort, son fils et petit-fils ont pu enfin se recueillir sur le lieu même où est enterré leur père et grand-père.

Le soir de ce 13 juillet 1944, après avoir reçu de la BBC le message annonçant un parachutage « Robert et ses amis viendront ce soir » les maquisards de Nistos (où la Résistance a des bases importantes) attendent en vain l'appareil. Et pour cause, il s'est écrasé en pleine forêt, après avoir percuté la cime des pins, sur le pic du Douly, à quelques kilomètres à vol d'oiseau du lieu où devait s'effectuer le largage des containers.

Quelques jours plus tard, un jeune berger de 15 ans prévint la 3201e Cie FTF qu'un avion anglais s'est écrasé au Douly ». Dans le Halifax, qui n'est plus qu'un amas de ferraille calcinée, les cadavres de 7 aviateurs déchiétés, calcinés. Toute la journée sera nécessaire aux résistants pour identifier les corps, et, dans des containers récupérés, les enterrer dans un cimetière de fortune. Quelques jours plus tard, malgré les risques encourus, la population fleurira les tombes et les maquisards rendront les honneurs.

Après la Libération, grâce aux anciens du maquis, le cimetière sera refait, et le 13 août 1954, une cérémonie eût lieu, en présence des familles des 6 aviateurs anglais, morts avec leur commandant de bord, le pilote canadien.

Après bien des recherches, la famille de cet officier canadien a été retrouvée. Et, le 10 juillet dernier une cérémonie franco-canadienne a été organisée, avec la Préfecture des Hautes-Pyrénées, les anciens de la Résistance locale, les Maires de Nistos et Sacoué, le Souvenir Français, des anciens combattants. Une délégation canadienne de 50 personnes a accompagné la famille du pilote. Un ministre au Parlement canadien, des officiers, des cadets de l'armée rendirent les honneurs, encadrés par des parachutistes français. Aux autorités civiles et militaires, se sont joints de nombreux anciens combattants.

Accompagnée « d'Amis de l'ANACR », la délégation canadienne a partout été accueillie avec beaucoup d'émotion, les diverses prises de paroles d'anciens résistants et combattants soulignant le courage de ces aviateurs, ont rappelé la fraternité, l'amitié des acteurs de ce drame, frères d'armes dans ce combat pour la liberté et la paix.

NIEVRE

La comité départemental de l'ANACR a tenu son Assemblée générale le 19 septembre à Balleray, en présence notamment de M. Jean-Pierre Harris représentant le Conseil général, de Jean-Claude Lebrun, conseiller général, de Guy Martin, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de présidents et d'amicales d'anciens résistants, du représentant de l'UFAC.

A la tribune avaient pris place Jack Moisy, délégué du Bureau national de l'ANACR, du Maire de Balleray, Jean-Luc Conception, « Ami de la Résistance (ANACR) » Nivernais. Le président départemental de l'ANACR, Pierre Barbier, étant confronté à des problèmes de santé, les travaux furent dirigés par le secrétaire départemental Roger Lapostolle.

Après les souhaits de bienvenue du Maire de Balleray, une minute de silence fut observée à la mémoire des adhérents disparus depuis le dernier congrès, dont le président d'honneur, Marcel Bartot.

Dans son rapport moral et d'activité, le secrétaire Roger Lapostolle mentionna la présence d'une délégation du département, (y compris des « Amis ») au magnifique congrès de Chambéry, de la vitalité de l'ANACR dans la Nièvre en citant les aspects essentiels. L'exposition de la Résistance à Nevers, avec plus de 200 signatures, dont une grande partie émanant des élèves des collèges, des lycées publics et privés du département, de la participation active, et, souvent à l'initiative de l'ANACR aux cérémonies commémoratives du 55e anniversaire de la célébration, de la diffusion dans tous les établissements scolaires d'un texte sur la signification historique du 27 mai, rédigé par des enseignants « Amis de la Résistance », ce même jour, cérémonie au Monument de la Résistance de Nevers.

Provisoirement, le secrétaire Roger Lapostolle donna le compte-rendu financier de l'exercice 1999, en soulignant l'apport important de l'Association départementale pour les récompenses aux lauréates, et, lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Lors de la discussion du rapport d'activité, la question des droits fut soulevée, suivie d'échanges de points de vues enrichissants avec le directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Sur la mise en place d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai: appui du représentant du Conseil général qui, dans ce sens, interviendra auprès des parlementaires du département.

La résolution fut adoptée à l'unanimité, et il revenait à Jack Moisy de tirer les enseignements des travaux de la matinée, en insistant sur la nécessité de recrutement des « Amis de la Résistance (ANACR) ». Son intervention porta aussi sur le 27 mai, la défense de l'honneur de la Résistance contre les falsificateurs, les néo-nazis et autres racistes. Il évoqua ensuite les grandes options sociales et économiques du programme du CNR, pour terminer sur un poème dont l'auteur, malgré les risques et périls, l'exprima à la radio en 1943 dont le sens portait sur le mot « République ».

Puis ce fut la cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Balleray, et dans la cour de l'école où est apposée une plaque dédiée aux fusillés de cette commune.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, un repas amical réunissait 55 participants.

EURE-ET-LOIR

Le 11 avril dernier à Illiers-Combray, un hommage a été rendu aux 5 Illériens qui faisaient partie des 31 fusillés d'Eure-et-Loir le 30 mars 1944 au Mont-Valérien.

Un défilé conduit par l'Harmonie Municipale, et suivi par les élus et les représentants des associations d'anciens combattants, s'est rendu à l'été faisant face aux tombes des 5 fusillés d'Illiers. Là, le président départemental de l'ANACR, M. Maurice Bordier, a rappelé les noms des 5 fusillés: Gilbert Darnas, François Dargent, Elie Gallou, Spada Girard, et Pierre Sedillot.

Puis il cita les derniers mots de Pierre Sedillot: « Je meurs pour mon pays, qu'une France heureuse et un monde nouveau succèdent à notre mort, je sais que ce monde vient ».

Après la sonnerie aux morts, ce fut le dépôt de gerbes.

ALLIER

Jean Marielle, membre du Conseil national de l'ANACR et président du Comité en l'honneur des Quatre-Vingt parlementaires qui, le 10 juillet 1940, s'opposèrent à Vichy au vote des pleins pouvoirs à Pétain, a prononcé le 10 juillet dernier, lors d'une cérémonie placée sous la présidence d'honneur de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, représenté par M. le Préfet de l'Allier, une allocution dont nous citons quelques extraits :

« Il est, pour nous, un devoir de venir chaque 10 juillet rendre un hommage solennel à la mémoire des Quatre-Vingt. Ce devoir ne doit pas être celui du souvenir de cet acte exceptionnel de civisme républicain. Il doit aussi, pour tous, être le moment de réfléchir à la signification de cet exemple. C'est dans ce sens que l'an dernier, j'avais rappelé que le comité ne devait pas se contenter du devoir du souvenir mais qu'il nous incombait un autre devoir, celui de mémoire. C'est-à-dire que nous devons transmettre aux jeunes générations présentes et à venir tout ce que représente ce vote dans l'histoire de la démocratie (...).

« Les statuts de notre association définissent son but : Que le vote des Quatre-Vingt reprenne sa juste place dans l'histoire de la France et de la Résistance, ceci dans le respect de la vérité historique. L'opposition à la fin du régime républicain et à la dictature étant la vérité historique, notre devoir de mémoire maintenant que le vote, par lui-même, est inscrit officiellement dans les grands événements des Républiques françaises, est la priorité de notre action. C'est pourquoi, lors de la cérémonie de l'an dernier, j'ai dit que l'usage des expressions « gouvernement de Vichy » ou « régime de Vichy », pour désigner le régime qui a sévi en France de 1940 à 1944, en plus d'être préjudiciable et infamant pour la ville de Vichy, faisait oublier les noms de ceux qui ont trahi : particulièrement Pétain et, bien entendu, Laval qui l'a aidé à mettre fin à la République, de même que leurs complices. En conséquence de quoi, je souhaite et j'ai donc proposé d'appeler cette période par les mots qui conviennent « Sous la dictature de Pétain » (...).

« L'an dernier, j'ai demandé aux parlementaires présents et à M. le Maire de Vichy de s'associer à l'action que je proposais. De mon côté, par écrit, j'ai fait part de cette intention à M. Laurent Fabius, Président de l'Assemblée Nationale et aux deux Présidents d'Honneur de notre Comité, M.M. Philippe Séguin et Jean-Pierre Masseret, Secrétaire à la Défense, chargé des Anciens Combattants, qui m'ont donné leur accord, par écrit, sans réserve (...).

« J'ai rencontré M.M. Jean Cluzel, l'an dernier, encore Sénateur, aujourd'hui Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Gérard Charasse, député de la circonscription de Vichy, Claude Mahuret, Maire de Vichy, qui a été Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme. Tous trois ont été d'accord pour s'associer à l'action proposée.

« Le but premier était de rechercher la manière la plus rapide pour faire aboutir cette action. C'est la solution proposée par M. Charasse qui a été retenue. Elle est de déposer une proposition ou un projet de loi qui apporte une issue rapide et efficace... »

Un tel projet de loi a été effectivement déposé le 10 juillet 1999.

HAUTE-GARONNE

Le samedi 12 juin, le comité départemental s'est déplacé à la cité martyre de Marsoulas pour commémorer le massacre du 10 juin 1944. La délégation de l'ANACR se composait de 95 adhérents et « Amis ».

Une émouvante cérémonie s'est déroulée devant le monument commémoratif en hommage aux 27 victimes : dépôt de gerbes par la municipalité et par l'ANACR, prise de parole du maire et de Jean Anouch, membre du bureau départemental.

Un apéritif fut ensuite offert par la municipalité. A l'issue de cette cérémonie, tous se sont rendus au village de Saint-Michel, tout proche, pour déposer une gerbe sur la stèle évoquant 4 victimes des nazis. Ce fut ensuite le repas fraternel qui réunit près de 190 convives. C'est la municipalité de ce charmant village et son « foyer rural » qui avaient préparé un repas très apprécié.

Cette journée consacrée au souvenir, comportait outre Marsoulas, l'hommage à 4 autres lieux de mémoire : Cazères, Mazères-sur-Salat, Saint-Michel et Les Mauze.

CORREZE

La manifestation du souvenir, célébrée le 8 mai à Larche en présence des personnalités civiles, des associations combattantes et leurs drapeaux, a été très suivie par une foule nombreuse et recueillie.

La cérémonie présidée par M. Auger, conseiller général, M. Vitrat, maire de Larche, débuta par un dépôt de gerbes à la stèle de Charles Picot, puis à la plaque de Julien Gardet et Jacques Lafaye, trois martyrs de la Résistance. Puis eut lieu un dernier recueillement au monument aux morts et la lecture des messages.

Tous les participants étaient conviés au vin d'honneur offert par la municipalité. Et pour terminer cette mémorable journée, tous les adhérents de l'ANACR, soit 85 personnes, se retrouvaient au banquet annuel.

Le président Georges Guytard remercia les invités, Roger Lescure, président départemental de l'ANACR, ainsi que les représentants des associations civiles et combattantes. Et il adressa ses félicitations à l'équipe des élèves du lycée d'Arsonval pour le 2e prix décroché au Concours départemental de la Résistance.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Pierre PRADALES (Var)

Né le 21 novembre 1913, Pierre Pradales fut mobilisé le 2 septembre 1939 au 507e R.C.C., où il resta jusqu'au 25 juin 1940. Il fut un de ceux qui participèrent dans les rangs de la 4^e Division Cuirassée, et sous les ordres du général de Gaulle, à la fameuse bataille de Montcornet. Entré en résistance dès le 26 juin 1940 - au lendemain de la démobilitation - dans le réseau F.F.C. « Vellies-Thermopyles », il participa aux activités dudit réseau jusqu'au 11 février 1943, date de son arrestation par les brigades spéciales. Après un interrogatoire « musclé », il fut envoyé à Fresnes, d'où il partit pour Compiègne, Mauthausen, Melk, Ebensee. Il fut libéré le 23 mai 1945. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1939/1940 avec Etoile de bronze, CVR, Déporté-résistant. L'un des fondateurs du comité ANACR de l'Est varois, il était membre honoraire du comité national et du bureau national de l'ANACR.

Marcel VITTE, Eugène CAILLOT, Louis BOUSSIN, René GORY (Saône-et-Loire)

« Thibon » dans la Résistance, Marcel Vitte n'est plus. Blessé le 8 juin 1940 lors de l'offensive allemande, son service dans la Résistance a été homologué du 1er juillet 1943 au 11 septembre 1944. Vice-président départemental de l'ANACR, président du comité local du Maconnais, lieutenant-colonel de réserve, il était officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Médaille de la Résistance et Croix C.V.R. Ancien résistant, le général Eugène Caillot, président des Anciens Combattants de Brion-Lauzy, avait vu ses mérites récompensés par de nombreuses décorations. Il était officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45 avec palmes, Médaille de la Résistance.

Louis Boussin, mineur de fond aux Houillères de Beaulieu à la déclaration de la guerre, pourchassé par la police de Vichy, dut entrer en clandestinité en avril 1943. Devenu le « commandant Charlot », il dirigea le bataillon FTPF Valmy lors de nombreuses actions menées en liaison avec le bataillon polonais : embuscades, déraillements de trains, sabotage des écluses du canal, attaque du camp sanitaire de la Guiche, libération d'Aulun etc. Réfractaire au STO, René Gory travailla au barrage du lac de la Grotte, en Savoye, et fit partie de la Cie du Lac, participant à ses actions. Arrêté le 13 octobre 1943, libéré grâce à ses faux papiers, dénoncé en juillet 1944, il dut s'enfuir et revint dans son département d'origine, et entra au groupe FFI « Robert » du Louhannais. Blessé en septembre 1944, il signa le 10 octobre suivant un engagement au 2^e BCP pour la durée de la guerre.

L'ANACR de Saône-et-Loire a aussi été éplorée par la disparition de Jean COULON, résistant de Rully, qui participa à des réceptions de parachutages d'armes et à des sabotages, dont celui d'un train de munitions, de Louis PERNETTE, qui fit partie du groupe de sidéitaires de Collonge-en-Chaillots et à la libération de Montchanin, d'Henriette DUCHASSIN.

Pierre ALEKAN (Paris)

Responsable parisien de l'ANACR, Pierre Alekan est décédé le 21 juillet 1999 à l'âge de 88 ans. Fondateur et organisateur avec son frère en 1942 à Nice du « Groupe 14 juillet » regroupant des professionnels du cinéma, il en devint le principal responsable. Arrêté en février 1944, il réussit à s'évader après avoir subi d'horribles tortures. Reprenant sa place dans la Résistance dans le mouvement « CDLR » avec la responsabilité, sous le nom « d'Allard », du secteur Nord-Ouest, il participa très activement aux combats pour la libération de Paris. Fidèle membre de l'ANACR, il participait régulièrement dans le 9^e arrondissement aux causeries dans les lycées et collèges. Il était Chevalier dans l'Ordre du National du Mérite, titulaire de la Médaille de la Résistance, de la Médaille des Evadés et de la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance.

René BORDET (Rhône)

VAR

Pendant une semaine, au lendemain du 8 mai, le collège toulonnais Pierre Puget a abrité une importante exposition consacrée à la Résistance.

Les collégiens, et aussi leurs professeurs, ont ainsi pu compléter par l'image ce qu'ils savaient déjà de cette période essentielle de l'histoire de France. Ils ont pu entendre les témoignages des anciens résistants, fraternellement mêlés aux « Amis de la Résistance (ANACR) ».

L'ANACR, organisatrice - avec les « Amis » - de l'exposition, était représentée notamment par Gaston Saint-Etienne, Robert Lévy, Roger Réant, René Nesle. Ceux-ci entamèrent avec élèves et professeurs des discussions passionnées, tâchant en particulier de définir ce qu'a été (et demeure) l'esprit de la Résistance, et comment cet esprit pourra se transmettre aux générations futures.

La célébration, chaque 27 mai, d'une journée nationale de la Résistance, serait sans doute un excellent moyen pour aller dans ce sens. Ajoutons que, pendant l'exposition, une salle du collège a reçu le nom de Jean Moulin.

ESSONNE

A Vigneux, la cérémonie du souvenir de la constitution du CNR le 27 mai a été marquée par la participation de jeunes élèves qui ont écouté avec sérieux l'hymne national et les discours de M.M. Lagrange, maire, et R. Bergougnoux, président de l'ANACR, en présence de nombreuses personnalités locales.

Il a été rappelé que le 27 mai 1943 fut le jour décisif où la résistance s'organisa autour de Jean Moulin, renforçant ainsi le poids du général de Gaulle devant les Alliés. Dans son intervention, M. Bergougnoux a demandé au nom de l'ANACR que le 27 mai soit déclaré « journée nationale de la Résistance ».

A Savigny, l'hommage à Jean Moulin s'est inséré dans toute une série de manifestations, dont un voyage en Alsace sur les lieux de mémoire, des prix remis aux enfants et un dépôt de gerbes commémorant la libération de la ville, manifestations auxquelles participèrent M. le député-maire Jean Marsandon, le président Gorguet, de l'ANACR, Mme Lucienne Georges, présidente de l'UFAC.

Alias « Antoine », René Bordet, décédé en février dernier, participa à des sabotages, transports de tracts et récupérations d'armes. Il fit partie du maquis de la Vallée d'Azergues, bataillon du 14 juillet, avec lequel il participa à la libération de Lyon, notamment lors des combats de Brignais, Sainte-Foy-Faucheville.

Louis-Victor-Elie GINHOUX (Haute-Loire)

Fidèle adhérent de l'ANACR, membre du Comité directeur départemental de l'ANACR, Louis Ginoux est décédé le 4 juin dernier, à l'âge de 85 ans. Ancien des MUR, il était titulaire des cartes CVR et du Combattant 39-45.

Pierre BEAUCHAMP, Robert DUHEM (Nord)

Secrétaire-adjoint du comité de Lille et membre du bureau départemental de l'ANACR, Pierre Beauchamp, jeune résistant originaire de la région dunkerquoise, fut arrêté par la police allemande alors qu'il effectuait une mission dans le port de Dunkerque. Condamné à 5 ans de travaux forcés, il fut déporté à Dachau. Décédé à 75 ans, il était CVR et Croix de Combattant.

Robert Duhem, disparu à l'âge de 74 ans, avait participé à la libération de Lille avant de s'engager dans l'armée française reconstituée. Il était titulaire de la Croix de Guerre et Croix de Combattant.

Louis BERSOT (Ain)

Originaire du Jura, Louis Bersot fit partie de la 5^e Cie du 2^e bat. FTP de l'Ain puis a combattu en Alsace et en Allemagne jusqu'à l'Armistice, ancien maire de Messia-sur-Sorne (1965-1971) où il fit édifier un Monument aux Morts des deux guerres mondiales. Il était ancien élève de l'ENA ; sa carrière administrative se déroula à Paris, comme administrateur civil dans le Ministère de l'Agriculture puis de l'Education Nationale, et s'acheva à Lons-le-Saunier comme trésorier principal. Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Combattant Volontaire, il a rédigé des mémoires (non publiés) où il évoque ses souvenirs d'étudiant lyonnais résistant.

L'ANACR de l'Ain a aussi eu à déplorer la disparition de Pierre CURRAT, qui fut arrêté, interné - son épouse étant déportée - et qui était CVR et Croix de Combattant, de Jean-Charles REVEL, ancien des maquis de l'Ain, CVR et Croix de Combattant.

Joseph Le BRETON (Maine-et-Loire)

Membre de l'ANACR, responsable départemental de la FNDIRP, Joseph Le Breton avait été déporté à Mauthausen pour ses activités résistantes. Il fut maire-adjoint d'Angers chargé des affaires sociales de mars 1977 à septembre 1979.

Maurice GAGNEUX (Rhône)

Disparu à 74 ans, ancien maquisard, Maurice Gagneux avait participé à la Libération et ensuite s'était engagé dans l'armée. Il se trouvait sur le Front des Alpes lors de la capitulation sans condition des nazis, le 8 mai 1945. Depuis toujours, il avait animé les réunions du comité d'Oullins. Il était un porte-drapeau zélé.

Marcel NAUTRE (Marne)

Marcel Nautre, sensibilisé très jeune au danger du fascisme, s'engagea très vite, dès les débuts de l'Occupation, dans l'action résistante avec sa famille, rejoignant le Front national. Leur activité de transport, répartition et distribution de tracts, hébergement de clandestins, entraîna la répression : sa mère sera déportée à Ravensbrück, Marcel réussissant à se réfugier dans le sud marnais. Là, il participa à l'action résistante jusqu'à la Libération. Dès la création de l'ANACR, il est en charge du secrétariat local et départemental. C'est à ce poste qu'il rendit les plus importants services à ses camarades résistants en défendant leurs droits et les valeurs de la Résistance, et ce pendant plus de 40 ans. Il était membre du Conseil National de l'ANACR.

Dora SCHAUL (Allemagne)

L'Association des Allemands dans la Résistance, dans les forces armées de la coalition anti-hitlérienne et au mouvement Allemagne Libre (DRAFL) a été éplorée par la disparition de Dora Schaul (« Renée Fabre » dans la Résistance) survenue le 8 août 1999 à Berlin à l'âge de 85 ans. Réfugiée antinazie en France, internée au camp de femmes de Rieucros, près de Mende en 1939, elle réussit à s'en évader en 1942, elle rejoignit le Comité (CALPO) « Allemagne Libre » pour l'Ouest et rendit des services importants à la Résistance. Introduite avec des faux papiers comme Alsacienne à la poste militaire de la Wehrmacht à Lyon, elle réussit entre autres à se procurer une liste complète des officiers allemands de la Gestapo de cette ville. Cette liste, divulguée par Radio-Londres, mentionna pour la première fois le nom de Klaus Barbie. Retournée en Allemagne après la Libération, Dora Schaul s'occupa avec compétence des publications sur la participation des Allemands à la Résistance française. Dans les médias et en dialogue avec des jeunes, elle ne cessa de rappeler les enseignements légués par la Résistance anti-hitlérienne.

Laurent GRIMALDI (Alpes-Maritimes)

Secrétaire de l'ANACR, Laurent Grimaldi vient de disparaître à 78 ans. Ancien combattant 39/45, il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre avec palme, Combattant Volontaire de la Résistance.

L'ANACR des Alpes-Maritimes a aussi déploré le décès de Michel D'OELSNITZ, pédicure renommé qui fut résistant et était décoré de la Croix de guerre, de Félix GOETTHELF, officier de réserve, résistant et déporté politique.

Maurice PICONNIER (Loire-Atlantique)

Décédé le 12 août 1999 dans sa 80e année, Maurice Piconnier, appelé sous les drapeaux le 15 avril 1940, échappa à l'encerclement allemand et reprit son travail aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, où il était entré comme apprenti-ajusteur à 18 ans. Adhérent à la CGT, il rejoignit très vite la Résistance qui déjà s'organise, ce qui lui valut, le 31 août 1942, d'être arrêté et enfermé au tristement célèbre camp de Voves à Châteaufort. D'où il réussit à s'évader le 22 mai 1944 avec 42 autres camarades, après avoir creusé un sous-terrain de 146 mètres de long. Le 1er juillet, il rejoint le maquis en Vendée et est nommé Commandant FTP sous le nom de « Marcel Guérin ». C'est là qu'il rencontrera son épouse, Louise, actuellement présidente de l'ANACR de Saint-Nazaire.

Roger DECHAUD, Jean PRADEAU (Corrèze)

Aspirant en 1940, rentré dans la Résistance AS en 1942, il organisa le recrutement puis l'implantation des camps de maquis à Chamberet. Pendant plus de deux décennies co-président du comité de Brive, il était titulaire des cartes de Combattant et CVR. Ayant appartenu aux légues, Jean Pradeau rejoignit les maquis FTPF, président du Comité ANACR de Pompadour, il était titulaire des Cartes de Combattant et CVR.

Joseph DELALANDE (Ille-et-Vilaine)

La section de Fougères de l'ANACR a été affectée par la disparition de son président, Joseph Delalande, ainsi que par celle d'André DELANOE, tous deux titulaires de la carte CVR et de la Carte du Combattant.

Louis BOUSSIN (Saône-et-Loire)

Clandestin dès 1941, participant à des distributions de tracts, il entra dans la Résistance armée en 1943. Commandant du 6e bat. du régiment FTPF « Valmy », il s'engagea à fond dans la bataille d'Aulun qui fut le prélude à la libération de la Saône-et-Loire.

Maxime BARTHE (Lot)

Résistant, Maxime Barthe, disparu début août 1999, avait aussi combattu dans la 1ère Armée française au sein du groupe d'artillerie du Languedoc.

SAINT-ETIENNE : MEMORIAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Quatre années, c'est le temps qu'il a fallu pour que se libère le premier étage du Marché des Ursules, local dans lequel la municipalité a apporté les aménagements et les transformations indispensables à notre installation.

Quatre ans, c'est le temps qu'il a fallu pour se mettre d'accord avec les différents participants quant au contenu et quant à l'appellation de ce lieu de mémoire. Tout n'a pas été facile. Après l'échec de la première tentative, une association placée sous la présidence d'honneur de M. le Maire de Saint-Etienne, de M.M. Lucien Neuwirth et Théo Vial-Massat, et la présidence effective de Joseph Sanguedolce fut créée, qui prit en charge la réalisation des expositions et qui devra maintenant coordonner le travail d'animation.

Et ce 25 avril 1999, enfin, ne restait comme obstacle que le ruban tricolore barrant l'entrée. M. le Préfet de la Loire, Jean-Yves Audouin et M. Michel Thiollère, Maire de Saint-Etienne, le coupèrent suivant la tradition. Et c'est devant une double haie formée par les drapeaux des associations d'anciens combattants que furent franchies les portes de notre maison.

Première salle : la Déportation

L'exposition de la Déportation comporte quelques-uns de ces tableaux, dont certains ont été faits à la main par d'anciens déportés; ils ne disposaient que de maigres moyens, mais, avec beaucoup d'application, de savoir-faire, de sensibilité, ils ont réalisé avec des matériaux de fortune; ce qui, de ce fait, représente un intérêt inestimable. L'exposition des déportés comporte également des documents nouveaux que le public découvrira avec beaucoup d'intérêt.

D'un voyage fait dans les camps d'extermination, de jeunes élèves en histoire ont ramené des photos intéressantes.

Nos amis, anciens déportés, ont accepté de leur laisser une place pour exposer leur travail.

Une autre invitée de marque: Mme Olga Bernal. Elle réalise des sculptures qui évoquent également l'univers concentrationnaire. Née en Tchécoslovaquie, elle a été déportée ainsi que toute sa famille, dont elle est la seule survivante. Elle avait 14 ans et son drame personnel s'alourdit encore du fait qu'elle ne retrouve plus, dans sa mémoire, le visage de sa mère. Elle l'a exprimé dans une statue, et l'on se prend à songer à tous ces êtres dont il ne reste rien.

Deuxième salle : la Résistance

L'exposition sur la Résistance a été réalisée essentiellement avec les tableaux extraits de notre ouvrage "le Mémorial", et comporte aussi les études que nous avons pu faire sur trois des principaux maquis de la Loire. Des affiches de propagande éditées pendant ce conflit figurent également dans cette exposition, qui sera complétée et remaniée avec l'aide des enseignants afin d'en faire un parcours initiatique sur les chemins de la Résistance. Notre souhait le plus cher est de recevoir de nombreux élèves des établissements scolaires, et de concourir à la formation citoyenne de nos jeunes gens et jeunes filles. Ainsi, remplissons-nous au mieux ce devoir de mémoire qui reste notre dernier combat.

Le devoir de mémoire dans le respect de la vérité historique, c'est le message que le président Sanguedolce tenait à faire passer. C'est aussi ce que devait souligner M. Thiollère qui se réjouissait de la réussite de cette réalisation appelant au travail nécessairement collectif et à une communion de toutes les associations d'anciens combattants, résistants et déportés, afin, dit-il, que nos enfants aient une vision la plus exhaustive possible

de toutes les facettes de cette période.

Un vin d'honneur fut servi à l'issue de ces interventions puis les personnalités présentes vinrent paraphraser le livre d'or de ce "Lieu de Mémoire" de la Seconde Guerre mondiale, mémorial de la Résistance et de la Déportation.

(D'après le "Résistant de la Loire" n° 126, 2^e trimestre)

ESTIVAREILLES MUSEE D'HISTOIRE DU XX^e SIECLE...

Le 21 mai dernier, la petite commune d'Estivareilles, haut lieu de la Résistance, qui marqua en août 1944 la reddition d'une importante colonne allemande harcelée depuis Le Puy par l'Armée Secrète et les maquisards FTP, connaissait une très grande animation. Il s'agissait de l'inauguration, après 18 mois de travaux d'agrandissement et de modernisation, du Musée de la Résistance créé en 1984 par les anciens de l'Armée Secrète, du nouveau musée qui change de nom et étend sa présentation historique à l'ensemble du XX^e siècle.

La qualité de cette transformation a justifié la venue du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, M. Jean-Pierre Masseret, accueilli par le Maire d'Estivareilles, M. Robert Guillot. Avant de couper le ruban, un dépôt de gerbes s'est déroulé au Monument aux morts des Maquisards de la Loire, entouré d'une cinquantaine de porte-drapeaux, avec le concours de la musique et d'une compagnie du 92^e RI de Clermont-Ferrand et en présence d'une très importante assistance dans laquelle on remarquait de nombreux résistants et anciens combattants venus de tout le département et au-delà.

Parmi les personnalités présentes, on notait M. Lucien Neuwirth, qui avait inauguré le musée en 1984, le président du Conseil général, M. Pascal Clément, le Préfet de la Loire, M. Jean-Yves Audouin, M. Théo Vial-Massat, divers parlementaires et élus.

SOLDATS DE L'OMBRE

par Jean Fabre

Dédié en premier à sa mère et à son père, « qui furent des résistants de la première heure », et à sa sœur Eveline, « qui mena le même combat », l'ouvrage de Jean Fabre, « Les Soldats de l'Ombre », est le témoignage de l'un d'entre eux; sur son action personnelle de Résistance, mais aussi et surtout sur celle de ses camarades dans la lutte libératrice.

Au fil des pages sont ainsi retracées les circonstances de la naissance et du développement de l'action, dans la Région provençale, de « Combat » et « Combat Universitaire », des M.U.R., de l'A.S... Et sont évoquées les figures de nombre de ceux qui animèrent le « Noyautage des Administrations publiques » (NAP), l'« Organisation Universitaire », ou les « Groupes Francs ».

« Soldats de l'Ombre » est sans conteste un apport important à la connaissance de la Résistance à Marseille et dans sa région.

(Diffusé par l'ANACR-Marseille)

LE CINEMA FRANCAIS DANS LA RESISTANCE

par Jack Moisy

"Pendant l'Occupation allemande, de nombreux techniciens et artistes, malgré la difficulté de professions qui les mettent en évidence, eurent une conduite fort honorable, et beaucoup se retrouvèrent dans le Comité de Libération du Cinéma, sous la présidence des comédiens-vedettes Pierre Blanchard et André Luguet. L'attitude de certains fut même glorieuse, voire héroïque..."

L'auteur de ces lignes et de la plaquette consacrée au 7^e art dans la Résistance sait de quoi il parle: Jack Moisy, aujourd'hui membre du Bureau National de l'ANACR, était alors réalisateur. Sous sa plume renaît l'engagement patriotique de "grands" du cinéma: celui de Pierre Blanchard et André Luguet, déjà cités, mais aussi Aimos, Robert Lynen, François Rosay, Jany Holt, Jean-Paul Le Chanois, Jean Gabin, Jean-Pierre Aumont, Dario, Marcel Daquin, Jacques Feyder, Jacques Becker, et de bien d'autres...

(Diffusé par l'ANACR)

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 1999

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 15 octobre 1999 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 012804, 056853, 101623 recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 5 000 à 6 000 F.

Toutes les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans le mois suivant la réception par nos services du bon correspondant

001518	039071	068076	101623	132881	163351
003338	039502	068866	104500	133515	163616
003394	039536	069157	104796	134601	164266
004332	039681	069424	105286	135816	165136
004401	039788	070781	108201	136222	165531
006386	041014	071841	109206	137716	166196
007941	041440	072836	109516	137840	168007
009491	041669	074206	110341	138459	168709
010286	044556	074471	110820	139232	170190
010936	050136	075911	110946	139981	170373
011886	050907	076282	111172	141035	171277
012804	052937	077507	111546	141186	171506
015327	053074	077507	112406	141653	171935
016557	053716	078460	114281	141768	172146
017886	053796	078966	114361	142751	172376
019173	054446	079301	114516	142884	173671
019192	054518	080706	114616	143201	174205
019211	055718	081771	115814	143727	175129
019211	056109	082446	116432	144351	176467
020396	056853	083300	116882	145130	176964
021793	057581	084461	116902	145880	177235
022055	059151	084488	121746	147351	177637
022140	059168	085618	123455	150581	177705
022261	060256	085716	124672	151211	177785
023477	060507	088746	125558	151983	177936
025227	060826	089666	125575	153102	177936
025943	061036	090990	125931	155787	178058
026997	061092	092996	129273	157031	179976
028036	062864	093631	129747	157832	182926
029812	063458	094991	129896	158711	184731
032361	064883	096556	130588	159231	186985
032511	065852	097364	130917	159267	187220
036226	066878	098216	131349	160690	187220
036292	067086	098216	131681	160951	188771

L'ANACR et le Journal de la Résistance « France-d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

CONFERENCES • EXPOSITIONS

CORREZE : CONFERENCE SUR LA REPRESSION

Le 4 juin 1999, sur l'invitation du Comité de Treignac, le président départemental de l'ANACR, Roger Lescure, Compagnon de la Libération, a tenu une conférence sur le rôle de la sinistre division Brehmer dans la répression en Dordogne et en Corrèze, au printemps de 1944. Il était lui-même responsable de l'Ecole des Cadres FTP de Fanlac depuis octobre 1943, et chef inter-régional FTPF.

Composée en partie de soldats originaires du Caucase, dotée d'éléments blindés, la division Brehmer ne cherchait pas systématiquement l'affrontement avec les groupes armés de la Résistance, préférant pratiquer la destruction des hameaux et des bourgs dont les habitants soutenaient les maquisards. Destructions, incendies, exécutions d'otages, déportations, ont marqué son passage. Elle a opéré en Dordogne et en Corrèze à partir du 25 mars 1944, coupant provisoirement certains maquis de leurs bases logistiques.

Parmi les 63 communes touchées, citons Ribérac, Sainte-Marie de Chignac, Condat, Terrasson, Le Lonzac, Zaccelle, Bugat, Carnac. Malgré les pertes subies, la Résistance conserva un potentiel offensif, et les groupes de combat de l'AS ou des FTP multiplièrent les embuscades, en particulier sur la nationale 89, entre Ussel et Brive.

Le 1^{er} avril 1944, le groupe commandé par Jean Baldou (Bébert) infligea des pertes importantes à un convoi allemand détaché de la division Brehmer. Les sabotages se multiplièrent dans les usines travaillant pour les Allemands à Brive (Philipps) à Tulle et à Ussel (Montupet).

Le gouvernement de Vichy ayant

confié à Joseph Darnand la direction des forces du maintien de l'ordre, c'est la Milice qui contrôla alors toutes les forces de la répression, y compris la gendarmerie et les renseignements généraux. Le chef milicien de Vaugelas étant à la tête de cinq départements, c'est le docteur Lejeune, de Larche, qui sévit en Corrèze.

Le 2^e bureau de la Milice était dirigé par l'ex-Cagouillard Fillol, qui avait été interné par Vichy à Saint-Paul d'Eyjeaux. Ses agents sont chargés de rechercher les Résistants, de les arrêter, de les torturer et de les exécuter.

L'état-major inter-régional réagit vigoureusement, face à cette situation, en intensifiant la lutte contre les dénonciateurs, les miliciens, les agents de la Gestapo.

Quand sonnera l'heure de l'insurrection nationale, les maquisards corréziens tiendront leur place pour libérer leur département.

René Sohier

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Redaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 45,00 F
Etranger..... 55,00 F
Abonnement de soutien..... 70,00 F
Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60